

Communiqué de presse

Les secteurs vitivinicoles français, italien et espagnol s'adressent à leurs gouvernements respectifs et à la Commission européenne : l'accompagnement de notre filière doit être une priorité pour la sauvegarde de notre économie, de notre culture, de l'environnement et de nos territoires

Les 30 juin et 1^{er} juillet derniers, à Irouléguy (France), les associations nationales du secteur vinicole de France, d'Italie et d'Espagne se sont retrouvées pour un « Groupe de contact », moment annuel de dialogue au cours duquel les associations nationales représentant le secteur échangent et partagent leurs positions sur les enjeux majeurs auxquels le secteur du vin est confronté.

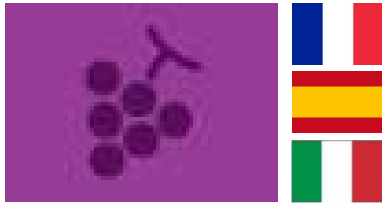
Lors de la réunion, le constat des difficultés que subit le secteur du vin ont été largement partagées par les participants : impact du changement climatique sur les récoltes et la compétitivité des opérateurs, ralentissement de la consommation au niveau mondial, instabilité des marchés export et du contexte géopolitique, la hausse des coûts de production, nécessité de renforcer les principes du marché unique, et la simplification administrative indispensable afin d'éliminer les obstacles administratifs qui freinent la compétitivité de nos entreprises.

C'est pour cette raison que les associations rappellent que leur position reste inchangée depuis plusieurs mois. La Politique Agricole Commune doit rester un outil permettant d'accompagner ces changements indispensables. Le secteur doit disposer de ressources suffisantes et ciblées.

Afin de faire face à l'ensemble de ces défis – du changement climatique au renforcement de la compétitivité – dans un contexte de crise du secteur, il est indispensable que le budget de la PAC ne soit pas réduit, ni que les aides accordées au secteur soient désormais cofinancées en partie par les États membres au lieu d'être entièrement prises en charge par l'UE, comme c'est le cas jusqu'à présent. Laisser à chaque pays la charge d'une partie du cofinancement public risque de créer des disparités dans le soutien accordé au secteur dans nos pays respectifs et de créer une fragmentation du marché intérieur et d'affaiblir l'ensemble du secteur au niveau européen). Les dispositifs existants doivent être mis en œuvre et s'intégrer dans la nouvelle PAC, avant d'imaginer d'autres solutions. En particulier, le cadre actuel (budget dédié, mesures et bénéficiaires éligibles, taux de cofinancement européens et cadre européen commun) doit rester en phase avec les spécificités et besoins de la filière. De la même manière, le secteur appelle à poursuivre les travaux européens de simplification destinés à faciliter les échanges au sein du marché unique.

Le secteur rappelle qu'il salue la méthode de travail du Commissaire Hansen sur le paquet Vin et les réponses concrètes apportées aux attentes des opérateurs, par exemple en matière de désalcoolisation ou d'étiquetage digital, qui doivent désormais être mises en œuvre sans attendre. Il ne serait pas audible que les deux dernières années de travail ne soient pas reprises dans la future PAC. Le secteur a besoin que l'UE mette en place une période transitoire afin de pouvoir poursuivre la mise en œuvre de l'intervention sectorielle dans le domaine vitivinicole, dans la perspective du nouveau cadre financier pluriannuel 2028-2034.

Par ailleurs, dans un environnement sociétal dans lequel, heureusement, la santé publique occupe une place de plus en plus importante, le secteur souhaite rappeler que le vin est un produit de plaisir et de culture qui, consommé avec modération, s'inscrit parfaitement dans un mode de vie sain. La vigne est au cœur de nombreux territoires dont elle assure la vitalité économique et environnementale. Nous attendons donc des pouvoirs publics de nos 3 pays, autant une lutte claire et efficace contre les excès de la consommation d'alcool à laquelle le secteur s'aligne sans ambiguïté, comme l'accompagnement et la promotion solide et constant de la consommation responsable de vin



Pour l'Espagne, étaient présentes les associations suivantes : l'Asociación Empresarial Vinos de España (AEVE), l'Asociación de Jóvenes Agricultores (ASAJA), les Coopératives agro-alimentaires d'Espagne, la Conférence espagnole des conseils régulateurs vitivinicoles (CECRV), Coordinadora de Organizaciones de Agricultores y Ganaderos (COAG, la Fédération espagnole du vin (FEV), l'Organisation interprofessionnelle du vin d'Espagne (OIVE), l'Union des petits agriculteurs et éleveurs (UPA) et l'Union des unions d'agriculteurs et d'éleveurs.

Pour la France, étaient présentes les associations FNSEA - Commission Viticole, La Coopération agricole - Vignerons coopérateurs de France (VCF), Vignerons Indépendants de France, la Maison des Vignerons (CNAOC), Confédération des Vins IGP de France (VINIGP), Comité National des Interprofessions des Vins (CNIV), Union des Maisons & Marques de Vin (UMVIN)

Pour l'Italie, l'Alliance des coopératives agroalimentaires italiennes, Assoenologi, CIA - Agricoltori Italiani, Coldiretti, Confagricoltura, Copagri, Federdoc, Federvini, FIVI et Unione Italiana Vini - UIV